Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 029-200085439-20260322-D0262026-DE

Délibération n° 026-2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mars à 16h30,
Le conseil municipal de la commune de Poullaouen,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Salle des fêtes de Poullaouen, sous la présidence de Didier GOUBIL, Le Maire

Date de la convocation : 17 mars 2026

Présents : M. GOUBIL Didier - MME TANGUY Nicole - M GUELLAFF Philippe - Mme MOISAN Viviane – M ROLLAND Rémi – MME CORVEST Odile - MME LE DAIN Gwenn – M DINASQUET Mathieu – MME BELEC Déborah – M DIRAISON Erwann – MME BERTHAULT Floriane — M GRANNEC Antoine – MME GLOU Eloïse — MME HAMARD Angélique - M HUITOREL Goulven – MME JUSSEAUME Marie – M LE BOURG Vincent – MME LE MANACH Laurence – M PROTHON Etienne – M TALLEC Patrick — M TOUATI Jimmy.

Absents excusés : M GELARD Pierre-Baptiste – MME LE MOAL Nathalie

Monsieur Pierre-Baptiste GELARD donne procuration à Madame Gwenn LE GALL
Madame Nathalie LE MOAL donne procuration à Madame Odile CORVEST

Nb de conseillers en exercice : 23 Nb de présents : 21 Nb de votants : 23

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUE AU HANDICAP

Le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de désigner un délégué au handicap titulaire et un délégué au handicap suppléant, parmi les conseillers municipaux.

Floriane THEPAULT se porte candidat pour être délégué au handicap titulaire.
Marie JUSSEAUME se porte candidate pour être délégué au handicap suppléant

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :
. Proclame Floriane THEPAULT comme délégué au handicap titulaire.,
. Proclame Marie JUSSEAUME comme délégué au handicap suppléant.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Didier GOUBIL

MAIRIE de POULLAOUEN
29 (Finistère)